

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	11
• votants	11
• absents	0
• exclus	0

De la commune Beauvoisin (Drôme)

Séance du 25 mai 2020 à 18 heures 30

Date de convocation :
18 mai 2020

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :

Objet

Délibération n°08.2020
Election du Maire

M. ARDISSON Jean-Claude, le plus âgé des membres du conseil.

Étaient présents :

ARDISSON Jean-Claude, BLAIN Bruno, CORNAND Jean-Jacques, DRAMAIX Jean-Guy, DUMAS Chantal, NOUVEL Alain, LUCIANO Luc, MORIN Catherine, MARCHAL Laurence, MILLET Jérôme, THIRIOT Christian.

Secrétaire de séance :

Mme DUMAS Chantal

Monsieur Jean-Claude ARDISSON doyen de l'Assemblée délibérante préside l'élection du maire. Il rappelle l'article L2122-7 du code général des collectivités territoriales qui stipule que le maire est élu à bulletin secret et à la majorité absolue.

Il est assisté de Laurence MARCHAL et de Catherine MORIN, désignées comme assesseurs.

Christian THIRIOT propose sa candidature à l'élection du maire.

Dépouillement du vote du 1^{er} tour de scrutin :

Votants : 11

Bulletins : 11

A déduire : 0

Suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6

Christian THIRIOT : 11 (onze) voix.

Ayant obtenu la majorité absolue dès le 1^{er} tour, Christian THIRIOT a été proclamé maire.

Ainsi fait et délibéré les jours , mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 03/06/2020

Reçu en préfecture le 03/06/2020

Affiché le



ID : 026-212600431-20200525-DELIB08_2020-DE

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le

Publié ou notifié le .

Fait à Beauvoisin, le 25 mai 2020

Le Maire, Christian THIRIOT

